

Viabilité hivernale

LANCEMENT DU PLAN DE VIABILITÉ HIVERNALE 2024 / 2025

Comme chaque année, en appliquant son plan de viabilité hivernale ; le Conseil départemental de l'Oise se mobilise pendant quatre mois, et ce jusqu'au 17 mars 2025, pour mettre en place une organisation et des mesures adaptées aux risques de neige et de verglas.

Publié le 12 novembre 2024



Jusqu'au 17 mars 2025, des moyens humains et matériels importants sont mobilisés 24h/24 (surveillance du réseau, organisation et interventions) afin **d'offrir des conditions de sécurité et de circulation optimales** sur l'ensemble du réseau départemental, face aux risques de neige et de verglas. Un message annoncé à la presse, ce mardi 12 novembre 2024, par

Nadège Lefebvre (<https://www.facebook.com/lefebvre.nadège>)

, **Présidente du Conseil départemental de l'Oise**, aux côtés des équipes du **Centre Routier Départemental (CRD) de Méru** avec le **Vice-Président en charge des routes**

Jean Desessart (<https://www.facebook.com/profile.php?id=100008961311392>)

, et les Conseillers départementaux du canton de Méru,

Frédérique Leblanc (<https://www.facebook.com/profile.php?id=100011381885705>)

et

Bruno Caleiro (<https://www.facebook.com/bruno.caleiro.9>)

à l'occasion du lancement de la saison 2024-2025 de la **viabilité hivernale**.

Durant la présentation à la presse présente à Méru, la **Présidente du Conseil départemental de l'Oise** a rappelé les importants moyens - tant humains que matériels - mobilisés **7j/7** et **24h/24** sur les **4 056 kilomètres de voirie départementale**.



"Tous les ans, à la même époque, il y a une mobilisation particulière, 100 agents sont mobilisés tous les jours en astreinte 24h/24, 7j/7 pour pouvoir anticiper les épisodes neigeux ou de verglas", a rappelé Nadège Lefebvre, Présidente du Conseil départemental de l'Oise.



DES TECHNOLOGIES INNOVANTES AU SERVICE DE TOUS

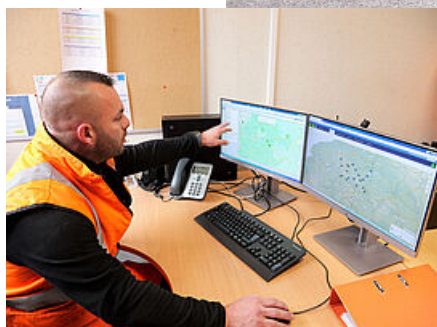
Cette saison encore, le Département a recours aux nouvelles technologies pour gagner en efficacité. Du côté du salage, grâce à son système de guidage par GPS, le chauffeur suit les instructions de navigation enregistrées. Ainsi, **sa saleuse applique les paramètres pré-renseignés**, sans qu'aucune intervention du chauffeur ne soit nécessaire.

Un capteur mesure la température de la chaussée de manière continue et transmet les données recueillies au système de commande, lui permettant de s'adapter en quelques secondes aux variations de température et d'ajuster son dosage. **Objectifs : faciliter le travail des agents et sécuriser leurs missions**, fiabiliser le service hivernal en sécurisant les itinéraires, optimiser la consommation de sel et de saumure et diminuer la pollution, en écho au

[plan Oxygène 60 \(https://oise.fr/actions/environnement/plan-oxygene-60\)](https://oise.fr/actions/environnement/plan-oxygene-60)

lancé en juin 2022.

Une expérimentation menée en 2022 avait d'ailleurs mis en lumière **une division moyenne par 2 de la consommation de sel et de saumure** pour des résultats équivalents en termes d'adhérence sur la route. Cet investissement du Département s'inscrit dans la continuité directe de l'achat, en 2022, de **10 centrales mobiles d'acquisition de données météorologiques** ; et du déploiement en 2021 de **9 stations météo fixes**, réparties aux quatre coins de l'Oise.



DES TECHNOLOGIES INNOVANTES EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS

Pour assurer une surveillance et une action efficaces, chaque camion et chaque véhicule de patrouille est équipé :

- d'un système GPS qui permet au superviseur de chaque CRD (Centre Routier Départemental) de surveiller le bon déroulement des circuits en suivant leur progression en temps réel ;
- d'un système anti-endormissement ;
- d'un kit Bluetooth à commande vocale ;
- d'un système de Protection Travailleur Isolé (PTI) qui génère une alerte en cas d'absence prolongée de mouvement de la part du conducteur ;

Pour finir, chaque véhicule est équipé d'une tablette embarquée permettant le guidage GPS des chauffeurs sur les circuits, l'indication des paramètres de salage à appliquer, ainsi que de la remontée des données.





LA VIABILITÉ HIVERNALE EN CHIFFRES

- **50** ensembles de salage (camion, saleuse et lame),
- **19** tracteurs dédiés au chargement du sel dont certains également équipés d'une lame de déneigement, soit un par CRD,
- **19** installations de fabrication de saumure, soit une par CRD. (La quasi-totalité du parc de saleuses est équipé en kits saumure et les camions sont, pour leur part, équipés de dispositifs de chaînage automatique),
- **10** véhicules de patrouille équipés de sondes embarquées,
- **8765** tonnes de sel réparties dans 13 hangars de stockage,
- **1 station automatique** de détection du verglas,
- **9 stations météo automatiques** déployées dès 2021, installées aux quatre coins de l'Oise,
- **4 sites météo** professionnels pour aider la veille qualifiée et visualiser par anticipation la progression et l'intensité des phénomènes climatiques,
- **520 524,66 euros** correspondent au montant total du budget salage 2023/2024 de la viabilité hivernale .

Un parc de camions modernes d'une moyenne d'âge de 8 ans grâce un investissement constant du Département.

LES MOYENS HUMAINS DÉDIÉS À LA VIABILITÉ HIVERNALE

Une centaine d'agents d'astreinte 24h/24 pendant la période de viabilité hivernale

- **1 CADRE DE PERMANENCE** : il est l'interlocuteur de la hiérarchie pour tout problème important,
- **1 COORDINATEUR** : il donne les consignes d'intervention en fonction de la situation météo et des données relatives aux interventions en cours et à venir,
- **5 RESPONSABLES DE NIVEAU LOCAL** (soit 1 par Unités Techniques Départementales (UTD)) : Ils passent les consignes du coordinateur au niveau de l'UTD et s'assurent de leur bonne exécution. Ils font remonter toute difficulté,
- **10 PATROUILLEURS** : ils vérifient l'état du réseau sur le terrain,
- **50 CHAUFFEURS** : ils réalisent les circuits de salage et de déneigement,
- **19 AGENTS CHARGEURS-SUPERVISEURS** : ils participent au chargement des saleuses et surveillent le bon déroulement des opérations,
- **12 AGENTS** dédiés aux interventions accidents en sus des moyens VH.



UN PARTENARIAT FORT AVEC LES AGRICULTEURS DE L'OISE

Lors d'épisodes neigeux importants, le Département travaille en partenariat avec **135 agriculteurs conventionnés**, appelés en renfort pour déneiger sur le réseau secondaire.

Le Département a établi un protocole, le Dossier d'Organisation de la Viabilité Hivernale (DOVH), qui définit les objectifs, méthodes et moyens dédiés aux interventions pendant la période hivernale. Les routes départementales de l'Oise sont intégrées à des circuits de salage et de déneigement, classés en 3 niveaux de services :

1. **Niveau N1** = 350 km de routes à 2x2 voies et à trafic élevé, principalement,
2. **Niveau N2** = 1 477 km de réseau structurant,
3. **Niveau N3** = 2 241 km de réseau secondaire et voies de desserte.



EN MATIÈRE D'INFORMATION DES USAGERS

<https://actu.oise.fr/actualites/lancement-du-plan-de-viabilite-hivernale-2024-2025-80102?>

Des posts informatifs sont publiés sur la page

[Facebook](https://www.facebook.com/conseildepartementaldeloise) (<https://www.facebook.com/conseildepartementaldeloise>)

et la chaîne WhatsApp du Département, notamment lors des pré-salages. L'objectif est de sensibiliser les automobilistes afin de renforcer leur vigilance.

